

Objet : Invitation à l'Assemblée générale annuelle – 7 juin

Chers membres de l'Association du lac Brompton

Nous avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le **samedi 7 juin 2025 à 9 h**, et ce, exceptionnellement à l'**Arena le STARDIEN**, situé au 1000, Rue Alfred-Lessard, St-Denis-de-Brompton, QC J0B 2P0

Vous trouverez en attaché l'ordre du jour du 7 juin 2025 ainsi que le procès-verbal de 2024 qui devra être adopté à l'AGA.

Vous aurez aussi à prendre position au point 10 de l'ordre du jour sur les modifications suivantes afin d'être conforme aux bonnes pratiques.

Ancienne version :

Le conseil d'administration

7.2 Nombre. Les affaires de l'APLB sont administrées par un conseil d'administration composé **d'un minimum de six (6) membres et d'un maximum de 10 membres**, à la discrétion du conseil d'administration, parmi lesquels on retrouve un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Ces quatre (4) postes constituent le comité exécutif de l'APLB.

Proposition :

7.2 Nombre. Les affaires de l'APLB sont administrées par un conseil d'administration composé **d'un maximum de 7 membres**, à la discrétion du conseil d'administration, parmi lesquels on retrouve un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. Ces quatre (4) postes constituent le comité exécutif de l'APLB.

Nous proposons aussi la formation d'un comité Ad hoc pour effectuer la révision complète de nos règlements généraux afin de les actualiser à la nouvelle réalité de l'APLB.

Votre participation est essentielle pour assurer le bon fonctionnement de notre association et pour prendre part aux décisions qui nous concernent tous.

Nous comptons sur votre présence et votre engagement envers notre communauté.

Au plaisir de vous y voir nombreux,

Cordialement,

Line Lamoureux
Secrétaire

c.p. 203, Succursale St-Denis-de-Brompton, J0B 2P0
www.protectionlacbrompton.ca | (819) 861-APLB

